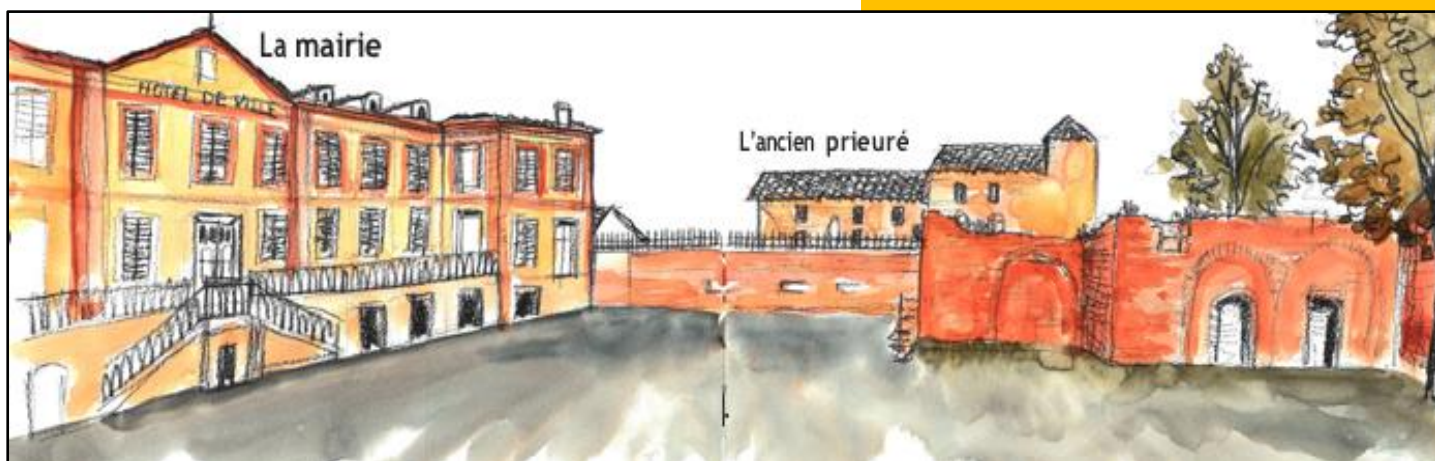




ETE 2025

# VIVRE A LEZAT N° 41



**Photos :** Mairie, Associations,  
**Illustration :** Communauté des Communes  
Arize/Lèze - Cabinet Architectes

**Imprimeur :** IPS imprimerie – Saint-Jean du  
Falga

La version numérique est disponible sur le site  
internet [www.lezat.fr](http://www.lezat.fr)

## LE MOT DU MAIRE

Dans un contexte où l'Etat exhorte les collectivités locales à réaliser des économies afin de participer à l'effort budgétaire national, il n'a pas été facile de construire le budget communal pour l'année 2025. D'autant que les dotations revues à la baisse chaque année donnent une visibilité limitée pour faire des prévisions fiables, sur une année.

Cependant, la santé financière de la commune reste bonne et nous pouvons concentrer notre budget 2025 sur des projets essentiels, dont certains sont programmés sur plusieurs exercices. De même, soucieux de votre pouvoir d'achat, nous avons décidé de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux, afin de compenser la revalorisation des bases des valeurs locatives, imposées par l'Etat.

Nos choix nous conduisent en priorité à préserver l'essentiel dans notre village : la qualité de vie de ses habitants. Ainsi, l'aide aux nombreuses associations qui animent quotidiennement le village est toujours privilégiée et maintenue, dans la mesure du possible. Les subventions de fonctionnement et l'accès gratuit à l'ensemble des équipements sportifs et culturels restent un choix assumé des élus, pour que tous les adhérents aient les mêmes chances de profiter des nombreuses activités qui s'offrent quotidiennement à eux.

D'autre part, des sociétés, commerces et artisans continuent de s'installer dans le village, pour y développer des emplois locaux. Tout ceci contribue à donner à Lézat une bonne vitalité et un cadre où toutes les générations peuvent se découvrir et s'épanouir en collectivité, en vue de bien vivre ensemble. Ce dynamisme reconnu attire chaque année de nouveaux habitants, conscients que Lézat n'est pas une « ville dortoir », mais bien le contraire...

Le tableau n'est pas toujours idyllique, pour autant et notre village a de nouveau subi des événements climatiques, pendant le mois de mai. Deux orages consécutifs de grêle, suivis de pluies diluviennes, ont provoqué des dégâts matériels importants qui vont affecter sévèrement les récoltes de nombreux agriculteurs du village, mais aussi l'activité d'entreprises locales durement touchées.

Ces calamités météorologiques provoquent chaque fois des glissements de terres, obstruent les fossés et obligent les services routiers à fermer certaines voies de circulation, submergées par ces coulées de boues... les employés de la communauté des communes et du village s'affairent sans relâche, pour remettre encore et encore en état les voies dévastées et nettoyer le village.

Je tiens à remercier tous ces agents, qui ne comptent pas leurs heures pour rendre au village et à ses abords leur état initial. J'adresse mes vœux aux personnes et aux entreprises affectées, pour une reprise rapide et pérenne de leurs activités.

Dans cette dernière année du mandat, des travaux essentiels pour le développement du village sont en cours ou vont être entrepris. Actuellement, l'aménagement de l'entrée sud du village, avec un passage sécurisé, adapté aux personnes à mobilité réduite, aux piétons et aux cyclistes est en voie d'achèvement. A compter de la mi-septembre, débutera le chantier de requalification de la place de la mairie.

D'autres actions sont désormais achevées : la mise en place du nouveau PLUI et le nouvel adressage pour de nombreux habitants de la commune, qui ont vu leur adresse modifiée. Ces travaux, ont mobilisé durant de nombreux mois les élus des commissions spécifiques, avec l'aide du cabinet CITANOVA, pour le PLUI et des services de la Poste, pour l'adressage.

Les élections municipales auront lieu courant mars 2026. Je ne serai pas candidat à un nouveau mandat.

Cependant, après ces dix-huit années passées à votre service, je ferai le point sur le travail accompli. Le bilan vous sera distribué dans le courant du mois de juillet.

Avec les élus du conseil municipal, nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel été, riche de moments conviviaux et de partage.

Jean-Claude COURNEIL  
Maire de Lézat

Cet exemplaire est distribué par :

|                                               |                                             |
|-----------------------------------------------|---------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Jean-Claude COURNEIL | <input type="checkbox"/> Véronique GRANDET  |
| <input type="checkbox"/> Claude LLUIS         | <input type="checkbox"/> Lydia BLANDINIERES |
| <input type="checkbox"/> Jean LABORDE         | <input type="checkbox"/> Claudine SACILOTTO |
| <input type="checkbox"/> Jean Louis COUTARD   | <input type="checkbox"/> Alain DEDIEU       |

|                                          |                                             |
|------------------------------------------|---------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Alain PEZE      | <input type="checkbox"/> Marie FOCESATO     |
| <input type="checkbox"/> Silvana PARROT  | <input type="checkbox"/> Ghislaine CARRIERE |
| <input type="checkbox"/> David SOULA     | <input type="checkbox"/> X. ETCHEMENDIGARAY |
| <input type="checkbox"/> Angelina VELOSO |                                             |

# LA MATERNELLE DE LEZAT RECRUTE DEUX JEUNES EN SERVICE CIVIQUE

Vous avez  
entre 18 et  
25 ans ?



## Vos missions

Il s'agira de contribuer au bien-être à l'école des jeunes élèves de maternelle, d'assister les enseignantes dans des démarches de développement durable, d'ouverture culturelle et lors des séances de motricité.

- aider à encadrer les activités extérieures, culturelles et sportives des élèves,
- contribuer à équiper/gérer le fonds de la bibliothèque de l'école
- aider aux transitions des temps scolaires/périscolaires

## Votre profil

Personne motivée, se projetant dans les métiers de l'enseignement, de l'animation culturelle scientifique ou sportive ou de la petite enfance, capable de **bienveillance** avec de très jeunes enfants, ayant un minimum de compétences orthographiques et informatiques (pour saisie d'un fonds bibliothèque), autonome et capable de prendre des initiatives, dans le respect des règles et codes propres à l'école (dont laïcité).

## Contact

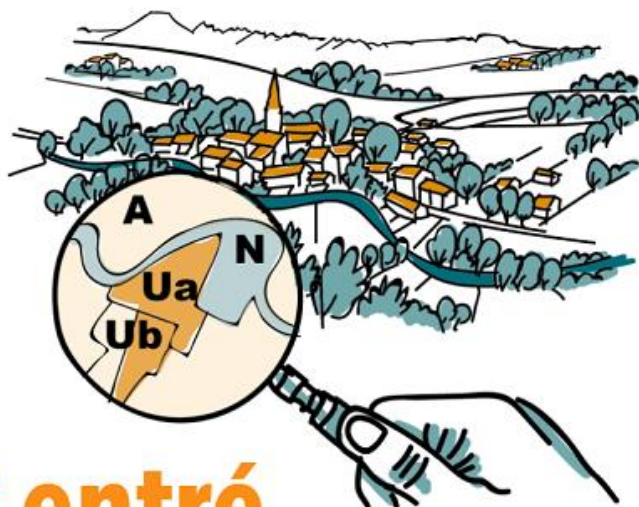
Merci de contacter la directrice de l'école, Madame Aurélie Troy-Mousseigne, par mail exclusivement [0090270v@ac-toulouse.fr](mailto:0090270v@ac-toulouse.fr).

N'oubliez pas de nous donner :

- Vos motivations
- Un CV
- Vos coordonnées

## PLUI ARIZE-LÈZE

Plan Local d'Urbanisme  
Intercommunal



# Le PLUi est entré en vigueur !

**Vous pouvez le consulter par internet :**

- **sur [arize-leze.fr](http://arize-leze.fr)**

- **sur [geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://geoportail-urbanisme.gouv.fr)**

**ou sur format papier :**

- **en mairie**

**Pensez à déclarer vos travaux !**

Vous pouvez faire vos démarches en ligne  
Renseignements en mairie





**PRÉFET DE L'ARIÈGE**  
**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**Permis de construire une centrale photovoltaïque au sol – Commune de Lézat-sur-Lèze**

Il est porté à la connaissance du public qu'il sera procédé sur le territoire de la commune de Lézat-sur-Lèze, siège de l'enquête, à une enquête publique **du lundi 23 juin 2025 à 10h00 au mercredi 23 juillet 2025 à 17h00**, préalablement à la délivrance d'un permis de construire d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance de 4,848 MWc sur le territoire de la commune de Lézat-sur-Lèze, au lieu-dit « La Boulbène ».

La demande de permis de construire est présentée par la société « Soleil Éléments 34 ».

Monsieur Henri GARRIGUES est désigné en qualité de commissaire enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public à la mairie de Lézat-sur-Lèze, située Place de l'Hôtel de Ville à Lézat-sur-Lèze (09210) :

- le mardi 24 juin 2025 de 9h00 à 12h00 ;
- le samedi 5 juillet 2025 de 9h00 à 12h00 ;
- le mardi 22 juillet 2025 de 14h00 à 17h00.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier de l'enquête sera consultable :

- à l'adresse : <https://www.registre-numerique.fr/photovoltaique-lezat-sur-leze> ;
- à la mairie de Lézat-sur-Lèze ;
- sur le site internet des services de l'État en Ariège :  
<https://www.ariège.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/URBANISME>.

Un exemplaire du dossier d'enquête comprenant une étude d'impact sera déposé à la mairie de Lézat-sur-Lèze, siège de l'enquête, pendant toute la durée de l'enquête, où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Une version dématérialisée du dossier d'enquête publique sera, par ailleurs, mis à la disposition du public, depuis un poste informatique en libre accès dans les bureaux de la préfecture de l'Ariège.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur le registre dématérialisé sécurisé ouvert depuis le site internet suivant :  
<https://www.registre-numerique.fr/photovoltaique-lezat-sur-leze> ;
- sur le registre d'enquête publique ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, à la mairie de Lézat-sur-Lèze ;
- par correspondance directement à Monsieur le commissaire enquêteur au siège de l'enquête : Mairie de Lézat-sur-Lèze – Place de l'Hôtel de Ville – LÉZAT-SUR-LÈZE (09210) ;
- par courriel à l'adresse suivante : [photovoltaique-lezat-sur-leze@mail.registre-numerique.fr](mailto:photovoltaique-lezat-sur-leze@mail.registre-numerique.fr).

Seules les observations parvenues pendant la durée de l'enquête publique, entre le 23 juin 2025 à 10h00 et le 23 juillet 2025 à 17h00, seront prises en compte et intégrées au rapport d'enquête publique.

Les observations et propositions du public transmises par voie postale ou par courriel seront consultables à la mairie de Lézat-sur-Lèze, siège de l'enquête.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an à la préfecture de l'Ariège, ainsi qu'à la mairie de Lézat-sur-Lèze, et sera publiée sur le site internet des services de l'État de l'Ariège. À l'issue de l'enquête publique, le préfet de l'Ariège statuera sur la demande de permis de construire, au vu des pièces du dossier et des consultations réglementaires.

## ADRESSAGE : Merci à tous !

Dans nos précédents bulletins, nous vous avons informés des travaux de mise en place du nouvel adressage, rendu obligatoire par l'Etat pour toutes les communes, en vertu de l'article 169 3DS (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration, Simplification) et de la loi ZAN. Seules les rues du village ayant des terrains libres et certaines voies de campagne ont été concernées. Les dénominations des lieux-dits ont par ailleurs été conservées.

Après deux ans de travaux, la commission spécifique en charge de ce dossier a publié les adresses sur la Base Nationale des Adresses gérée par La Poste. Les nouvelles nominations de voies ainsi que les nouveaux numéros ont été attribués. Les nouveaux panneaux de signalisation ont été posés par les employés des services techniques. **La mairie a pris la charge financière des nouvelles plaques de numéros individuels et en a assuré la remise à chaque domicile concerné.**

Les nouvelles adresses ont été intégrées à la Base Nationale des Adresses. Nous attendons avec impatience que les services de localisation (Google maps par exemple) en tiennent compte, pour leurs mises à jour.

**Des adresses à jour, c'est la garantie pour une commune de voir ses commerces et activités économiques bien référencés, ses habitants plus rapidement secourus. Pour tous, c'est aussi le gage d'un accès rapide à la fibre et aux services publics en ligne.**

Les certificats d'adressage ont été remis aux administrés, avec une aide à la déclaration de leurs nouvelles adresses. Constatant que les démarches associées ne sont pas toujours aisées dans la « jungle numérique », nous avons mobilisé l'équipe France Service qui a eu fort à faire devant l'affluence des demandes. Un grand merci à elles et à chacun d'entre vous pour la patience associée à la complexité des démarches !

La commission en charge du dossier : Alain Dedieu, Alain Pezé, Claude Lluis, Jean-Claude Courneil

## LE NOUVEL ADRESSAGE A LEZAT en chiffres

Seules les rues disposant de terrains constructibles (loi 3DS & ZAN) ou certaines voies avec des numérotations ou dénominations erronées ont été concernées.

- Près de 800 nouveaux numéros attribués sur une soixantaine de voies.
- Plus de 1500 certificats individuels d'adressage générés (nous avons encore des demandes en cours).

Les principes de la numérotation dite « métrique » :

La numérotation commence au début de la voie et avance en mesure métrique. Un bâtiment situé à 20 mètres côté droit recevra le numéro 20. Pour la même mesure, le bâtiment côté gauche portera le numéro impair le plus proche (19 ou 21). Les dénominations des lieux-dits et fermes de campagne sont gardées en complément d'adresse.

### Exemples d'adresses normalisées :

375 ROUTE DE CARBONNE  
1013 ROUTE DE LATRAPE

BOSC

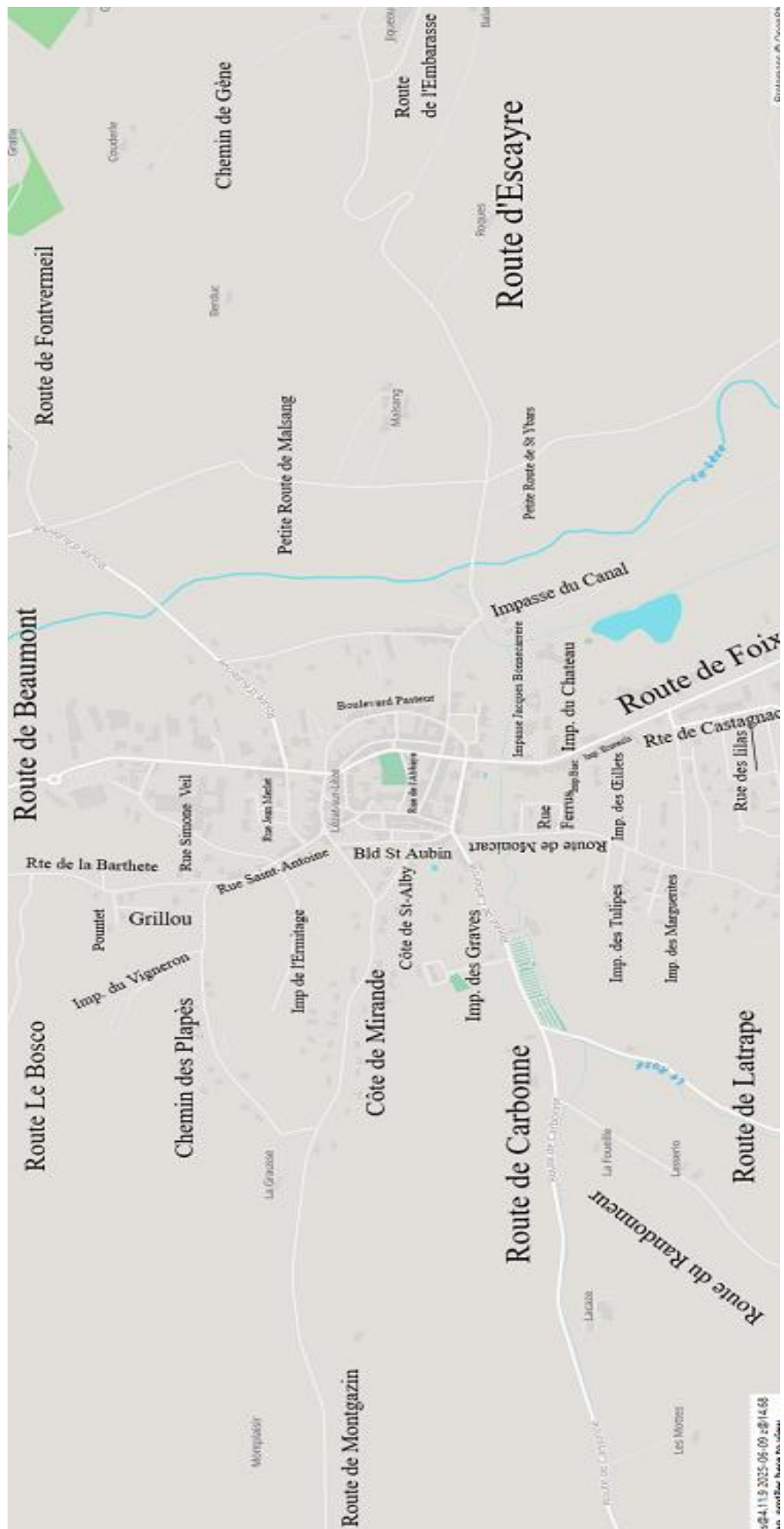
09210 LEZAT SUR LEZE  
09210 LEZAT SUR LEZE

Numéro et nom de voie

Eventuel complément d'adresse

Code Postal et Commune

## CARTE DES PRINCIPALES NOUVELLES NOMINATIONS DES RUES OU VOIES DU VILLAGE



## LÉZAT-SUR-LÈZE | Requalification des espaces publics du cœur de bourg

Valorisation des espaces publics du jardin des bénédictins, de la place du Prieuré et de la place de l'Hôtel de ville autour de la notion de patrimoine

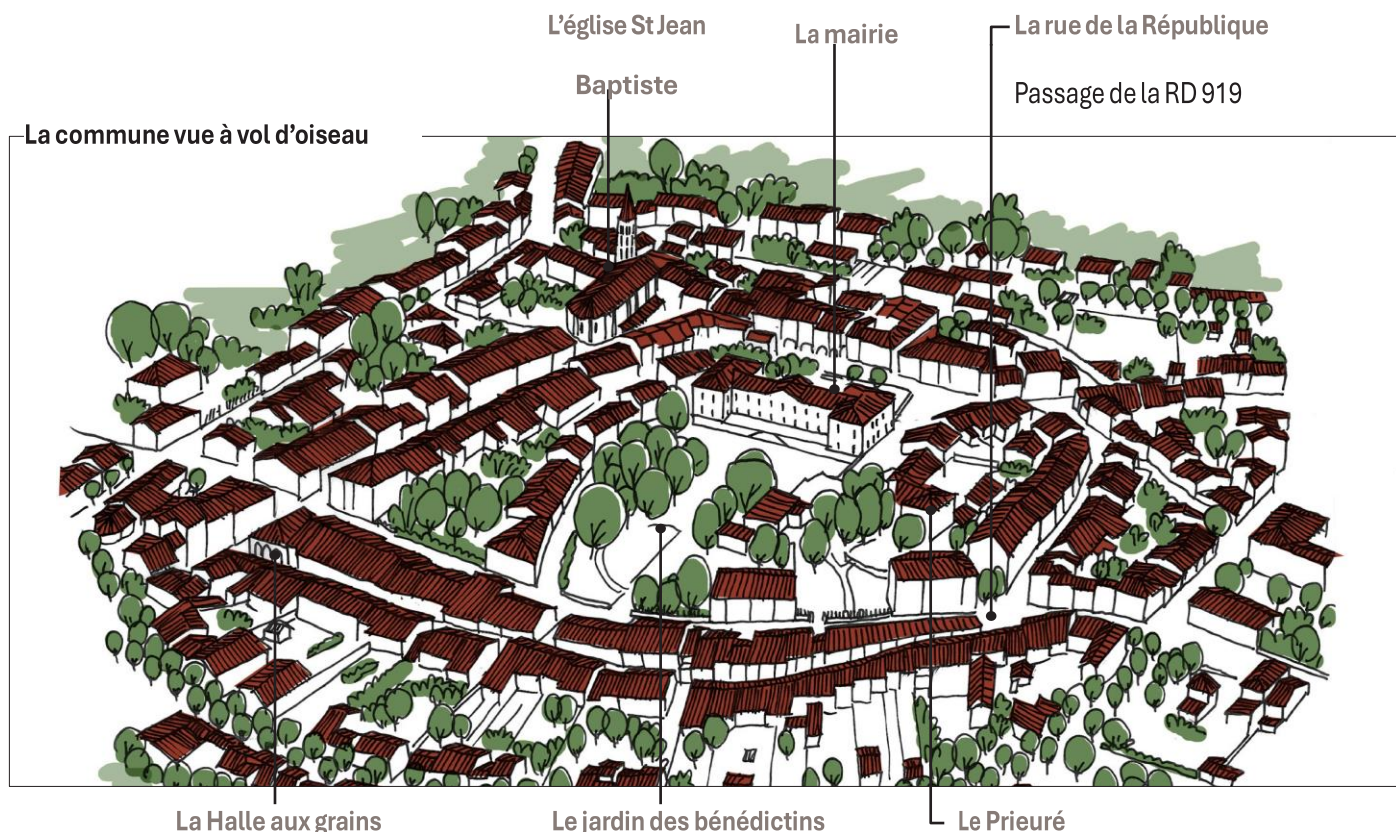
### RÉALISATION DE LA PREMIERE TRANCHE DU PROJET

#### Note de présentation

#### 1/ Éléments de contexte

La commune est à l'extrémité de l'aire urbaine de Toulouse située dans la vallée de la Lèze. C'est la commune la plus au nord du département, à la limite de la Haute-Garonne. La ville s'organise de manière circulaire autour d'une ancienne abbaye disparue, dont les vestiges marquent le riche passé de la commune. Ce sont aujourd'hui des espaces de respiration centraux à fort potentiel (jardin du prieuré, jardin des bénédictins...) qui abritent nombre de murs en briques et pierres de taille à caractère patrimonial marquant la présence de l'abbaye. Du fait de son riche passé historique, Lézat possède des bâtiments d'une grande qualité architecturale : maisons à colombages, couverts aux piliers de brique et majestueuses façades décorées. Sous l'influence toulousaine, la ville a connu un étalement urbain et le développement de zones commerciales en périphéries qui ont fragilisé l'attractivité de son centre.

Les espaces publics concernés par le projet sont pour la plupart marqués par des aménagements vieillissants, déqualifiant le centre historique pourtant porteur d'un caractère exceptionnel.



Illustrations : Communauté de Communes Arize-Lèze

Le centre historique de Lézat présente en effet de solides ressources architecturales et paysagères et les espaces publics centraux disposent d'éléments porteurs d'une grande qualité, en témoigne l'imposante structure végétale présente. Celle-ci est composée d'un mail de marronniers dans le jardin des bénédictins et de tilleuls à grandes feuilles sur la place de l'Hôtel de Ville. Cet héritage arboré témoigne de l'usage d'agrément du site.

Aujourd'hui, ces espaces sont toujours très fréquentés avec la présence de la mairie et du Restaurant du Prieuré installé dans l'ancien palais abbatial rénové par la commune en 2018. Le jardin dispose quant à lui de quelques jeux pour enfants, néanmoins largement insuffisants au regard du grand nombre de familles vivant à Lézat. Des zones de stationnement sont aménagées de part et d'autre des espaces publics (avenue de la République et place de l'Hôtel de Ville) mais l'organisation des lieux n'incite pas les usagers à la détente et à la contemplation. L'agencement actuel favorise l'utilisation des lieux pour un simple usage de passage. Les aménagements désuets et l'accumulation de limites physiques entre les différents espaces rendent difficile l'appropriation des lieux par les habitants, malgré un site qui devient très vivant lors de la fête annuelle de la commune, où manèges et tablées s'installent autour du bâtiment de l'Hôtel de Ville.

Le projet de la commune consiste à requalifier ces espaces publics centraux avec la volonté d'un centre-bourg vivant, attractif et accessible mais également dans une optique de renaturation et de valorisation du patrimoine, omniprésent dans ces lieux où se trouvait auparavant l'importante Abbaye Saint-Pierre de Lézat.

En 2019, la commune de Lézat-sur-Lèze signe avec le Conseil Régional Occitanie le contrat Bourg-Centre, document qui cible déjà la valorisation du patrimoine comme l'une des actions prioritaires.

En 2021, la commune poursuit le processus de réflexion sur la redynamisation de son centre-bourg en signant une convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) valant Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU) avec les services de l'Etat et de nombreux partenaires (Région, CD09, CAUE, PNR, Agence de l'Eau...). Ce document est amendé en 2022 d'un volet Petites Villes de Demain (PVD) propre à Lézat-sur-Lèze qui étoffe la stratégie de revitalisation de la commune. Le contrat Bourg-Centre est, quant à lui, amendé en 2024 en intégrant ce projet structurant.

Dans cette stratégie réapparaît ainsi comme prioritaire l'aménagement des espaces publics centraux pour les faire rayonner à l'échelle du bassin de vie comme de larges espaces fédérateurs aménagés autour de la question de la nature et du patrimoine.



## 2/ Objectifs du projet

La priorité a été donnée à l'aménagement de cet espace public en considérant ce projet comme un levier essentiel pour conforter l'intérêt du village. Il s'agit d'améliorer le cadre de vie des habitants, mais aussi de renforcer l'attractivité du village, à la fois pour favoriser l'installation de nouveaux habitants, mieux accueillir les visiteurs de passage et conforter l'activité économique locale.

L'aménagement de la place de l'Hôtel de Ville, de la place du Prieuré et du jardin des Bénédictins a pour objectif de :

- > Valoriser et faire rayonner ces espaces publics comme de larges espaces fédérateurs autour de la notion de patrimoine architectural et paysager
- > Rendre les déplacements piétons plus confortables et assurer la mise en sécurité de ces déplacements doux, en travaillant sur la topographie notamment
- > Ouvrir les jardins publics sur la ville et moderniser leur usage tout en favorisant la biodiversité
- > Répondre à l'enjeu de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite au bâtiment public de la mairie tout en réservant un parvis à l'édifice pour les cérémonies
- > Répondre aux besoins de stationnement en tenant compte de leur intégration paysagère et en limitant l'imperméabilisation des sols
- > Prendre soin des structures emblématiques de l'identité Lézatoise en favorisant l'emploi des ressources et des savoir-faire locaux



### Constats | Objectifs | Moyens

#### Le patrimoine urbain est dissimulé

- 1/ Valoriser la riche histoire du site
  - utiliser les éléments de patrimoine comme des atouts
  - Mettre en place une signalétique du patrimoine
  - Réaliser un parcours urbain autour du patrimoine

#### Les accès sont confidentiels

- 2/ Ouvrir les espaces sur l'extérieur
  - Ouvrir les jardins sur la rue de la République
  - connecter les espaces publics entre eux
  - créer et indiquer de nouveaux accès

#### Les aménagements sont désuets

- 3/ Qualifier ces espaces de centralité
  - aménager de façon homogène et qualitative
  - connecter les différents espaces entre eux
  - renforcer les usages d'agrément des jardins

#### Le stationnement est peu lisible

- 4/ Organiser le stationnement
  - marquer et indiquer les places de parking
  - réaliser des stationnements paysagers
  - guider les automobilistes vers les places des boulevards

### 3/ Aménagements projetés

La présente demande de subvention concerne la première tranche de l'opération globale, qui concerne le secteur à l'Ouest de l'Hôtel de Ville, composé de deux places : la Place de l'Hôtel de Ville et le parvis de la mairie, ainsi que la rue Jacques Dupont.

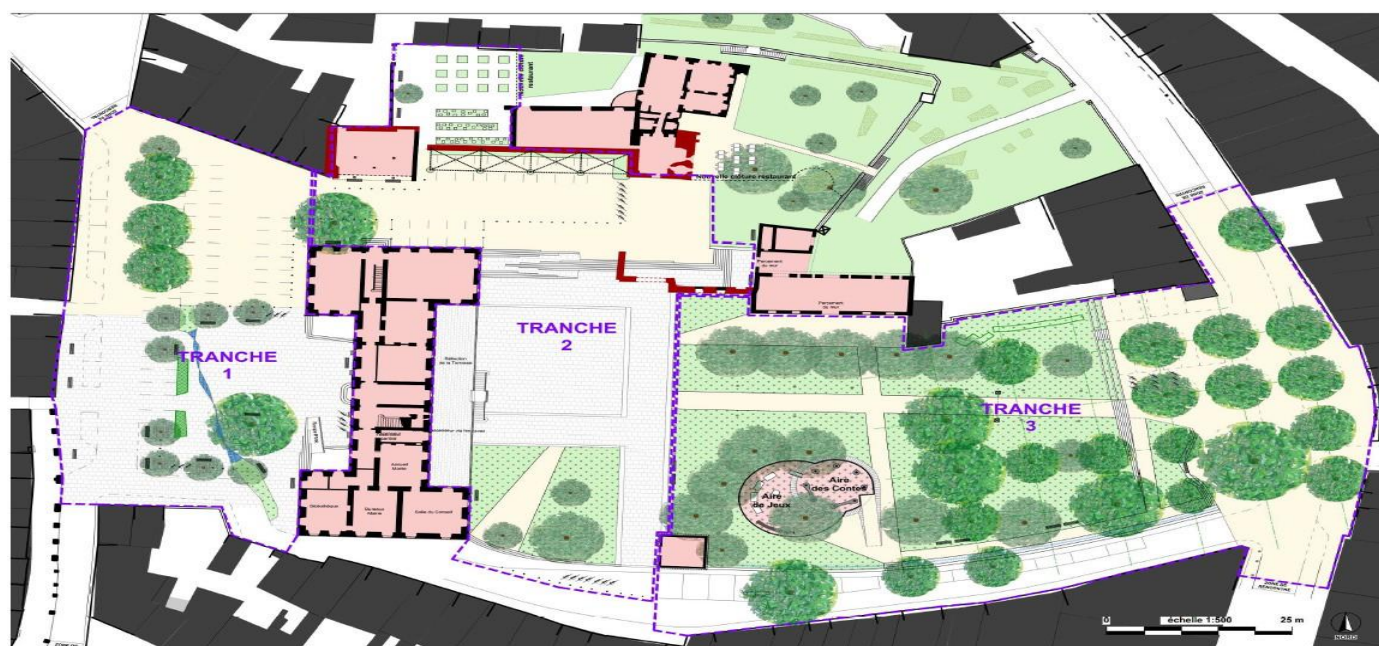
Les aménagements prévus concernent principalement le revêtement de sol avec une reprise intégrale des enrobés vieillissants et la mise en place de pavés et pierre naturelle sur les secteurs piétons et patrimoniaux (principalement frontages d'immeubles et parvis de l'hôtel de ville). Les pavés existants seront réutilisés et un dallage en pierre sera installé. Ce dallage sera constitué de granit porphyre et installé à « joints ouverts », laissant s'infiltrer les eaux pluviales. Sur les stationnements sont prévus des dalles engazonnées, matériau perméable également.

Un terrassement général vient uniformiser les niveaux de ces trois espaces afin de rendre accessible à tous, PMR particulièrement, ces lieux publics.

Une riche composition paysagère vient s'implanter sur cet aménagement avec l'installation de massifs de vivaces composés de plantes locales et peu consommatrices en eau, ainsi que la plantation d'arbres sur les zones de stationnement et d'un « arbre roi », arbre de première grandeur, sur le parvis de la Mairie.

Le projet prévoit également du mobilier urbain (bancs, accroches vélos, potelets, ...) de qualité ainsi que la réhabilitation du monument aux morts avec une création originale de l'artiste local Dominique Fajeau.

Dans le cadre du réaménagement global des espaces publics du secteur, le projet propose également une solution de mise en accessibilité du bâtiment de l'hôtel de ville, inscrit au titre des monuments historiques, prenant en compte le patrimoine que représente ce bâtiment emblématique.



### 4/ Prise en compte des enjeux environnementaux

Le projet d'aménagement porté par la mairie de Lézat s'insère entièrement dans les grandes transitions de notre époque avec l'installation de nature en ville par les importantes plantations prévues. Ces plantations composées de végétaux locaux vivaces et mellifères participent et renforcent la biodiversité urbaine.

De plus, le projet prévoit la mise en place d'un système intégré des eaux pluviales avec la désimperméabilisation d'une importante partie de la surface traitée (79 %). Les eaux pluviales seront au maximum infiltrées sur la parcelle, serviront à l'arrosage des nouveaux massifs de plantation et seront par surverse, le cas échéant, amenées dans le réseau pluvial existant.

La plantation d'arbres feuillus permettra d'apporter de l'ombre sur les espaces publics et de lutter contre les îlots de chaleur urbains.

### 5/ Calendrier de l'opération

**Juillet 2024 – Décembre 2024 :** AVP

**Janvier 2025 :** Dépôt du Permis d'Aménager (PA)

**Janvier 2025 – Mai 2025 :** PRO et Consultation des entreprises

**Juillet 2025 – Août 2025 :** Préparation du chantier

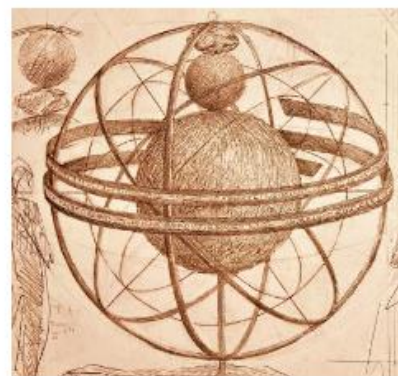
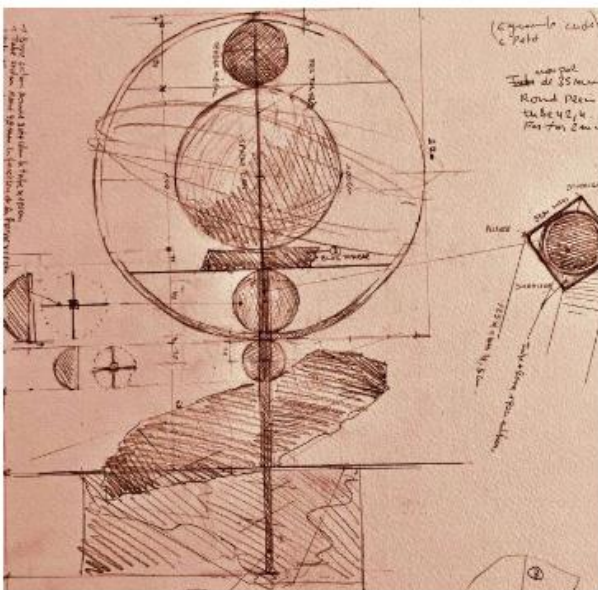
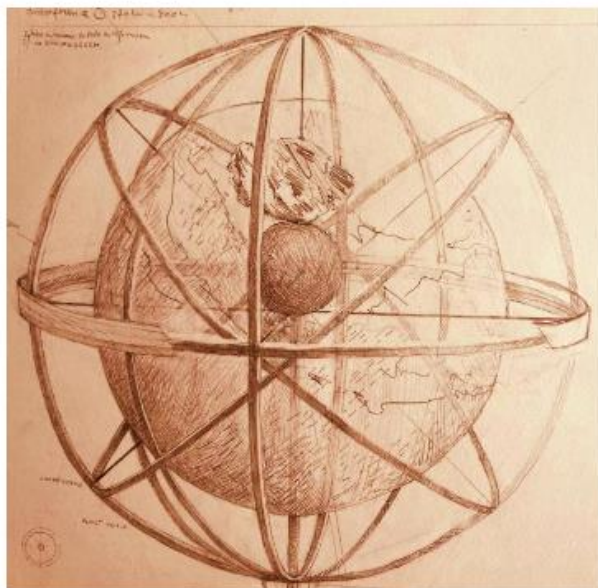
**Septembre 2025 - Mars 2026 :** Chantier

# NOUVEAU MONUMENT AUX MORTS DE LÉZAT

Dominique FAJEAU remercie Jean-Claude Courneil, maire de Lézat, ainsi que le conseil municipal, de l'avoir choisi pour réaliser le nouveau monument aux morts, suite au réaménagement global du parvis de l'hôtel de ville.

Après différents croquis de stèles, il s'est avéré qu'elles n'étaient pas vraiment adaptées à la nouvelle configuration du parvis qui permettra l'accès par tous les côtés. Ce monument au contraire permettra une visibilité et une lecture des noms sous tous les angles, ainsi qu'une ouverture visuelle sur l'ensemble de la place.

Pour cette œuvre en grande partie en acier Corten, Dominique FAJEAU a choisi Julien Bouche comme assistant de réalisation (entreprise lézatoise JP Metal).

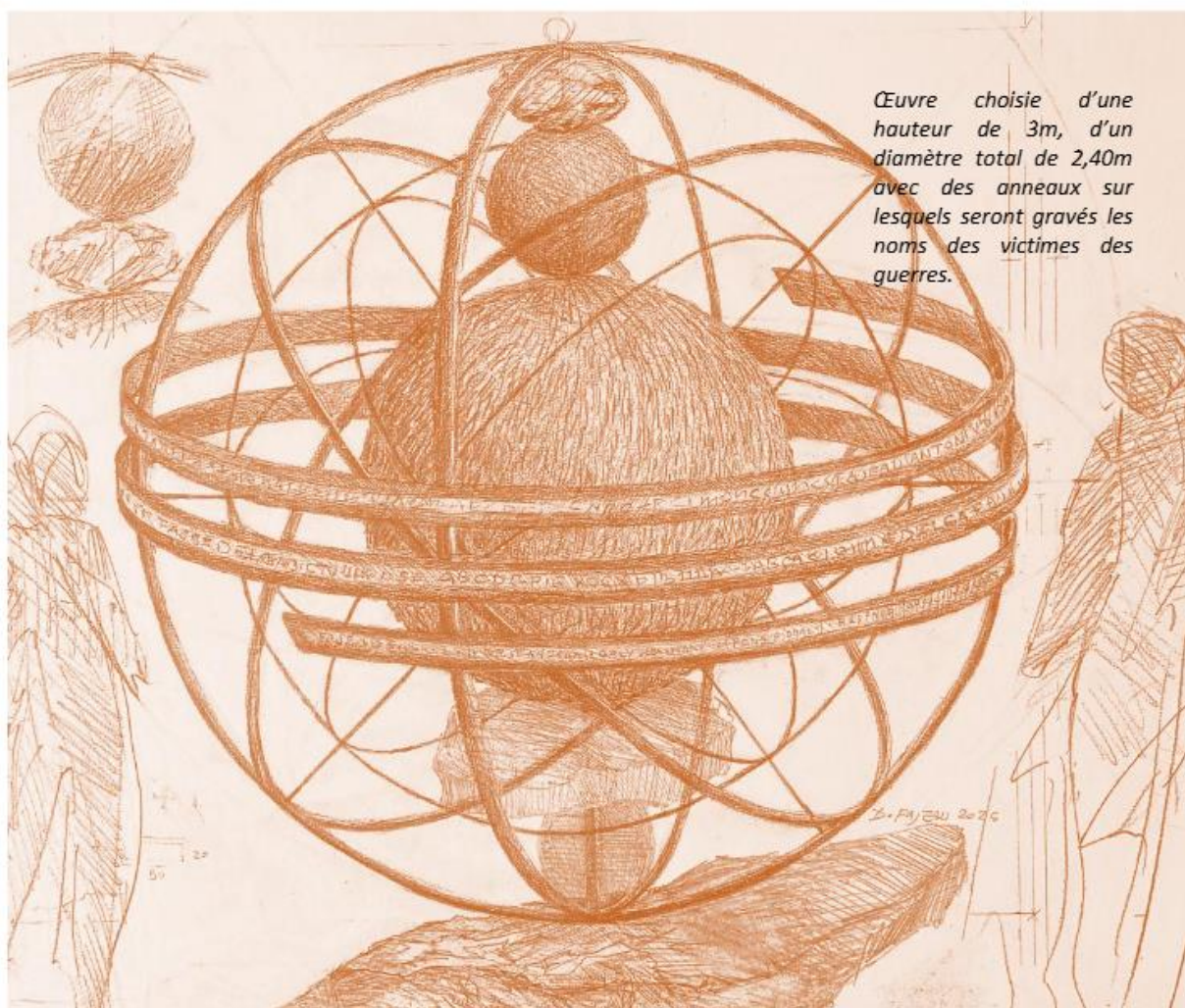


**Dessins préparatoires à la réalisation du monument**

La réalisation de ce monument m'est d'autant plus chère que deux de mes ancêtres figurent parmi les 122 soldats morts pour retrouver notre liberté.

Dominique FAJEAU  
Plasticien

DANS LE CADRE DU RÉAMÉNAGEMENT GLOBAL DU PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE  
MONUMENT AUX MORTS



Les sphères de Dominique Fajeau sont tout à la fois: armillaires et célestes, géométriques et sidérales mais avant tout elles renouent avec le jeu des origines et de la mémoire.

**Jean-Pierre Dedieu**

Professeur de mathématiques à l'Université Paul Sabatier



Socle en marbre grand antique d'Ariège (ou en granit)



**Emplacement du monument**

Réalisation Association Anima

# BUDGETS REALISES 2024 ET PREVISIONS 2025

Les éléments budgétaires de l'année 2024 et le budget primitif 2025 ont été approuvés par le conseil municipal lors de la séance du 3 avril 2025. Extraits du compte-rendu :

## BUDGETS 2024

Principales réalisations effectuées dans l'année 2024

- **Voirie :**
  - Travaux sous mandats -> Chemin de Monicart – Côte de St Alby – Avenue des Moulins (1<sup>ère</sup> partie).
  - Passages piétons en résine.
  - Mise en place de chicanes sur la route de Carbonne et la Route d'Auterive.
  - Mise en place d'un système de ralentisseurs au faubourg St Antoine et rue des Jardins.
  - Réfection de la piste d'athlétisme du Biac.
  - Panneaux de signalisation :
    - *Compostage*
    - *Entrée et sortie de ville : Route d'Escayre – Route de Latrape*
    - *Miroirs de circulation : Rue des fleurs – Petite route de Saint Sulpice*
  - Panneau électronique – Avenue de la République.
- **Etudes diverses :**
  - Etudes des périmètres délimités des abords (PDA) – Place de la mairie.
  - Ancienne usine SCE : Etudes sur la pollution des sols.
- **Services techniques :**
  - Balayeuse de voirie.
  - Grosses réparations sur le moteur du tracteur MASSEY FERGUSON.
  - Renouvellement de quelques petits équipements.
  - Aspirateurs pour les services techniques d'entretien des bâtiments.
  - Autolaveuse pour l'école maternelle.
  - Sèche-linge pour le service d'entretien des bâtiments.
- **Bâtiments communaux et Patrimoine :**
  - Prieuré : Remplacement du chauffe-eau et fabrication et pose d'un habillage mouluré en bois brut.
  - Appartements av de Toulouse : n° 25 *installation d'une nouvelle VMC – N°1 Remplacement chaudière.*
  - Gendarmerie route de Castagnac : *Remplacement de l'interphone – Travaux de remise en état dans l'appartement vacant (reprise du sol-parquet-SDB-peinture-électricité-meuble évier-volets roulants...)*
  - Château du Biac : création de sanitaires.
  - Halle : renouvellement de la zinguerie.
  - Anciens abattoirs : réfection complète de la toiture + extension.
  - Aménagement du nouveau bureau du Maire.
  - Déménagement de la bibliothèque au BIAC – Aménagement des nouveaux locaux.
  - Aménagement du coin cuisine au centre d'hébergement : *Faux-plafond, électricité, achat four micro-ondes, réfrigérateur combiné, cafetière.*
- **Petit patrimoine :**
  - Eglise : Restauration du tableau et son cadre « *Le Christ couronné d'épines* ».
- **Matériels divers :**
  - Ecole élémentaire : renouvellement de trois ordinateurs pour les enseignants.
  - Ecole maternelle : Alarme sonore.
  - Renouvellement d'un lot de 27 extincteurs.
  - Renouvellement de 6 batteries + électrodes pour défibrillateurs (adultes + enfants).
  - Destructeur de documents pour le secrétariat.

- **Travaux divers :**
  - Création en cours du nouveau site internet de la mairie.
  - Rénovation de l'éclairage public – Rugby : terrain d'honneur et terrain entraînement.
  - Travaux pour le compte de tiers.

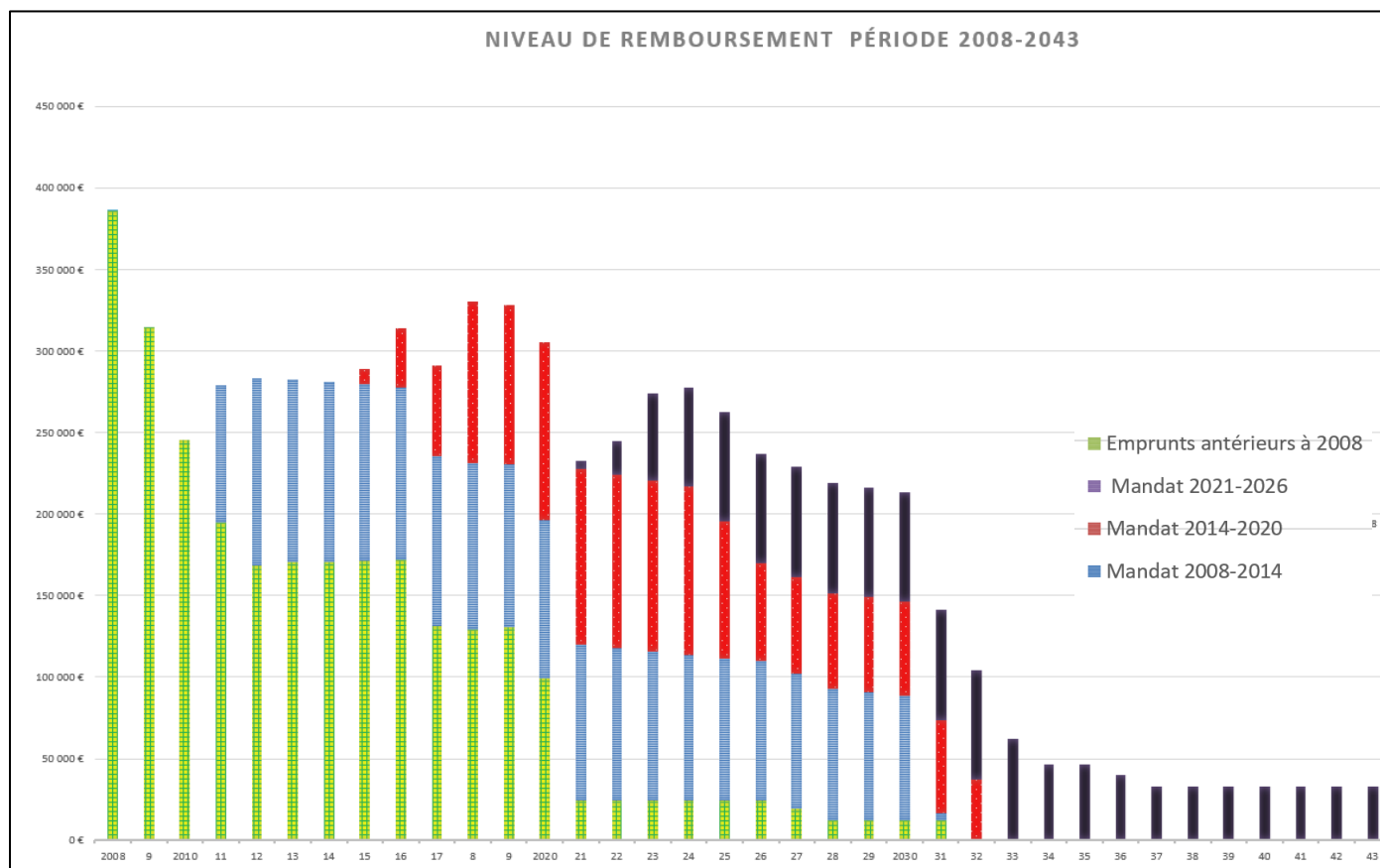
*Liste non exhaustive*

### Affectation des Résultats :

L'année 2024 se solde par un excédent de fonctionnement de 242 157,41€ après virement à l'article 1068, pour le besoin de financement réel de la section d'investissement 2024.

## PRESENTATION DES BUDGETS PRIMITIFS 2025

- **Rappel du niveau d'emprunts communaux**



Le niveau d'emprunt est en légère diminution, malgré des investissements passés, conséquents. La municipalité a su négocier les taux, tout en optimisant les dossiers de subventions. Ceci a permis de conserver une fiscalité quasi constante.

## TROIS TAXES DES IMPOTS LOCAUX POUR 2025 :

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2024 et de les reconduire à l'identique sur 2025 soit :

- Foncier bâti = 37,56%
- Foncier non-bâti = 88,05 %
- Taxe d'habitation = 19,53% (sur les résidences secondaires)

M. le Maire précise qu'il n'y a pas d'augmentation des taxes cette année de la part de la commune, mais en raison des augmentations des bases calculées par l'Etat, les montants prévisionnels des impôts qui seront perçus sont automatiquement affectés et subissent une hausse pour les habitants de la commune.

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2025 :

| ASSOCIATIONS                               | MONTANT    | ASSOCIATIONS                                | MONTANT            |
|--------------------------------------------|------------|---------------------------------------------|--------------------|
| JUDO CLUB LEZATOIS                         | 800,00 €   | SOCIETE DE PECHE SCION LEZADOIS             | 350,00 €           |
| AMICALE SAPEURS POMPIERS                   | 1 500,00 € | GALERIE ANIMA                               | 400,00 €           |
| AMICALE SAPEURS POMPIERS (90 ANS)          | 1 500,00 € | PLANNING FAMILIAL FOIX                      | 100,00 €           |
| ANCIENS COMBATTANTS SECTION LEZATOISE ACVG | 300,00 €   | COOPERATIVE DU COLLEGE                      | 400,00 €           |
| COQUELICOT LEZATOIS BASKET-BALL            | 6 700,00 € | COMITE DES FETES DE LEZAT                   | 20 000,00 €        |
| COQUELICOT LEZATOIS (90 ANS)               | 1 500,00 € | INSTITUT MEDICO EDUCATIF «A LEZE POUR TOUS» | 200,00 €           |
| LES CHAUSSONS ROSES LEZATOIS               | 1 200,00 € | AM. PHOTOGRAPHIQUE LEZE                     | 500,00 €           |
| LA BOULE LEZATOISE                         | 500,00 €   | BADMINTON CLUB LEZATOIS                     | 400,00 €           |
| LEZA'TOUS commerçants/artisans             | 150,00 €   | OCCE 09 ECOLE MATERNELLE                    | 800,00 €           |
| HARMONIE DE LEZAT                          | 1 500,00 € | PINCEAU LEZATOIS                            | 100,00 €           |
| COMITE DE JUMELAGE LEZ'ATECA               | 250,00 €   | APE MATERNELLE                              | 500,00 €           |
| COMITE DE JUMELAGE LEZ'ATECA               | 124,00 €   | LES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE                 | 650,00 €           |
| UNION SPORTIVE LEZAT XV RUGBY              | 5 500,00 € | GENERATIONS MOUVEMENT LEZAT (AINES)         | 300,00 €           |
| AS. SCOLAIRE ECOLE ELEMENTAIRE             | 6 190,00 € | COMITE DES FOIRES LEZAT                     | 1 200,00 €         |
| LES RESTOS DU COEUR                        | 350,00 €   | LEZAT HISTOIRE ET PATRIMOINE                | 200,00 €           |
| CYCLO CLUB LEZATOIS J. DUPONT              | 400,00 €   | CROIX ROUGE FRANCAISE                       | 600,00 €           |
| COLLEGE FRANCOIS VERDIER                   | 1 950,00 € | LEZ'ATELIERES                               | 200,00 €           |
| CLASSIC LEZAT AUTO-MOTO                    | 350,00 €   | MEDAILLES MILITAIRES                        | 50,00 €            |
| SOCIETE DE CHASSE LEZAT                    | 550,00 €   | ASSOC PARENTS ELEVES COLLEGE                | 100,00 €           |
|                                            |            | FOOTBALL CLUB LEZATOIS                      | 5 500,00 €         |
| <b>TOTAL SUBVENTIONS 2025</b>              |            |                                             | <b>63 864,00 €</b> |

**M. le MAIRE** indique qu'il n'y a pas eu de modifications par rapport à 2024, sauf l'attribution de deux subventions exceptionnelles pour les 90 ans de la caserne des Pompiers de Lézat et du Coquelicot Lézatois Basket-Ball

Investissements prévus en 2025, en fonction de l'avancement des demandes de subventions :

- Ancienne usine SCE - Schéma aménagement
- Ancienne usine SCE - Etudes et pollution
- Requalification des abords de la Mairie
- Voie douce - Avenue des Pyrénées
- Voie douce – Plantation des arbres
- Avenue de Toulouse - réfection des trottoirs (dernière tranche)
- Eglise-Réfection totale de la toiture : Relevé laser – Etudes Architecte Olivier WEETS
- Eglise-Réfection totale de la toiture : réalisation des travaux
- Boulodrome- changement du système d'éclairage (LED)
- Terrain de foot - Eclairage public - mise aux normes lampadaire (LED)
- Château du Biac : remplacement de volets x 16
- Ecole élémentaire - 3 ordinateurs portables enseignants

- Ecole maternelle : VMC des salles de classe + Chaufferie + Cloison intimité dans les sanitaires + Achat de modules plans inclinés + matelas à langer + Renouvellement des tapis de siestes + Renouvellement du sol du jeu extérieur
- Aire de jeu du Biac : renouvellement de certains éléments
- Petits équipements gestes et postures (ATSEM + France Services + Secrétariat)
- Autolaveuse pour le nettoyage de l'école élémentaire
- Petits équipements Services Techniques (plaque vibrante + découpeuse thermique + pompe à graisse + Compresseur + KARCHER + coffrets de distribution électricité pour manifestations...)
- Salle omnisports : remplacement du panneau de sports-chronomètre mural
- Renouvellement des extincteurs (lot de 16 pour 2025)
- Matériel CNI-Passeport (broyeur - détecteur faux documents)
- Matériels informatiques – (Ecran + 2 ordinateurs portables + disques durs)
- Alarmes bâtiments des services techniques
- Maison du Biac : coffret et installation électrique
- Maison des chasseurs : installation électrique
- Dojo – moteur du ventilateur du système de chauffage
- Panneaux signalétiques : voirie et zones
- Panneaux signalétiques : complément adressage
- ORT : Participation des rénovations des façades
- Mise aux normes défense incendie sur le territoire

*Liste non exhaustive*

## INCIVILITES...



### COMMUNIQUE DU SMECTOM du Plantaurel : FERMETURE du site de compostage partagé Place de la marne

Lors de la visite mensuelle de juin sur le **site de compostage partagé Place de la Marne à Lézat sur Lèze**, les délégués du SMECTOM ont encore trouvé de nombreux sacs plastiques, poubelles et autres déchets verts, tontes... ce qui n'est pas gérable pour le suivi du site, malgré des affichages à ce sujet déjà en place.

Les bacs ont donc été fermés pour une durée indéterminée.

Un cadenas à code sera prochainement installé. **Le code sera communiqué uniquement aux personnes ayant déjà rempli une charte en échange d'un bioseau.** En espérant que cela limite les incivilités.

Le site du boulodrome est encore ouvert même si de mauvais apports ont tout de même été constatés...

Nous vous tiendrons informés des prochaines étapes.



## **HOTEL D'ENTREPRISES ET FABLAB**



### **Historique**

Ce bâtiment de 170 m<sup>2</sup>, créé à l'initiative de la communauté des communes Arize-Lèze, avec à sa tête son président Jean-Luc Couret, a été inauguré en juillet 2018. Il proposait aux entrepreneurs, aux créateurs, innovateurs et aux habitants des espaces pour travailler seul ou à plusieurs, de manière permanente ou occasionnelle.

Encadré par les membres du collectif « Comètes-Innovation », **l'atelier**

**partagé de fabrication (FABLAB)** mettait à disposition du public et des professionnels des machines et du matériel numérique accessibles à tous pour permettre la fabrication d'objets de toutes sortes. Chaque premier samedi du mois, ces bénévoles proposaient de réparer gratuitement vos objets défectueux, dans le cadre d'atelier « repair café ».

Les activités de cette structure se sont développées progressivement et ont connu leur essor durant les années « covid », avec le développement du télétravail et une présence accrue de travailleurs quotidiens dans les bureaux.

### **Situation actuelle**

Mais après la fin de la pandémie, les activités ont subi un ralentissement qui ont mis à mal les frais de fonctionnement de cette structure. Cette baisse de fréquentation des espaces de télétravail est constatée dans tous les hôtels d'entreprises.

Les diverses actions des dirigeants de la CCAL pour tenter de redresser la situation et ramener des travailleurs dans l'hôtel d'entreprise ont été vaines. Alors, la décision de se séparer de ce bâtiment a été actée par les élus des deux vallées, afin de ne pas continuer à grever les finances publiques. Une expertise auprès des Domaines a été demandée.

Dans un premier temps, un mandat de mise en location a été conclu avec l'agence API (Ariège Pyrénées Immobilier), mais aucun locataire ne s'est manifesté.

Récemment, les dirigeants locaux d'une entreprise, créée en 2009 « Terrexpert », spécialisée dans les expertises agricoles et présente sur tout le territoire national, ont contacté la communauté des communes pour acquérir le bien, afin d'y installer le siège régional, qui regroupe 20 départements dans le sud-est de la France. Cette société a fait une proposition d'achat au prix du marché de 840 000 euros TTC, ainsi que de la parcelle voisine dans la fourchette de prix évaluée par le service des domaines.

Constatant un déficit annuel persistant de l'hôtel d'entreprise ainsi que sérieux de l'offre, la décision d'accepter la proposition d'achat a été validée par le conseil communautaire, par 32 voix pour ; 5 contre et 4 abstentions.

On peut se réjouir de voir ce bâtiment échapper à une friche industrielle et qu'une entreprise locale s'épanouisse, avec à la clé la perception par la communauté des communes des différentes taxes.

### **DEVENIR DU FABLAB :**

**Le Collectif « Comètes Innovation »** va récupérer les machines et du matériel numérique. Il pourra ainsi poursuivre ses activités dans un nouveau local, sur le site du Biac. Le matériel sera toujours mis à disposition des personnes qui souhaitent s'initier, partager des connaissances ou bien participer aux activités proposées par cette association.

Ainsi, les « repair cafés » et autres ateliers collaboratifs seront toujours proposés, en fonction du calendrier mis en place par les bénévoles.

**Contacts :** [www.cometes-innovation.fr](http://www.cometes-innovation.fr) ou [collectif.cometes.innovation@gmail.com](mailto:collectif.cometes.innovation@gmail.com)

## RESTITUTION DU TABLEAU restauré « Le couronnement d'épines »



**L'œuvre d'Alfred Tripet**, déposée le 8 novembre 2024, afin d'être restaurée a été réinstallée dans l'église le 21 mars 2025.

Les restaurations du cadre et du tableau rendent à cette œuvre son éclat, disparu au fil des ans. Elles vont permettre aux visiteurs de l'église de redécouvrir cette copie du tableau du Titien, dont l'original

est exposé au musée du Louvre. Longtemps reléguée au fond de l'église, occultée aux yeux des visiteurs, c'est le Père Jean-Marcel qui l'a faite installer à la vue du plus grand nombre, à proximité du Chœur. Elle va désormais rejoindre sa place, parmi les nombreux objets et œuvres d'art que renferme ce bâtiment. Il suffit de pénétrer librement dans le lieu et de se laisser guider, pour les découvrir.

On peut aussi évoquer la richesse du patrimoine présent dans le centre bourg, avec les vestiges de l'ancienne abbaye et de nombreuses pierres sculptées, mises à l'abri dans les caves de l'hôtel de ville. On peut citer l'ancien prieuré récemment restauré qui héberge un restaurant ; les maisons à colombages et les couverts du vieux village ; on peut aussi mentionner la croix de Durban, dite des Forgerons, datée du 16<sup>ème</sup> siècle ; le château du Biac ; l'ancienne halle aux grains, sans pouvoir tout énumérer ici...

Un patrimoine aussi important, témoin du passé historique de Lézat, doit être sans cesse protégé, diagnostiqué, pour en déceler les faiblesses et remédier aux altérations du temps et des aléas climatiques. La mairie engage chaque année des études et des travaux réguliers, pour préserver cet ensemble, protégé en majorité par les monuments historiques.

Qu'il s'agisse de tableaux, d'objets d'envergure modeste ou bien des bâtiments qui en constituent les écrans, il y a une forme de continuité qui s'établit et on ne peut pas concevoir de les dissocier, lorsqu'on intervient pour leur sauvegarde. La protection des œuvres et objets d'art implique la préservation des bâtiments qui les abritent... On est dans la transmission d'un héritage de grande valeur pour les habitants de Lézat, pour les générations à venir et à plus grande échelle pour le département, voire pour la région. Et cette transmission s'inscrit parfaitement dans la requalification du centre bourg,

actuellement dans les projets de la municipalité, grâce au programme « petites villes de demain ».

Dans le budget voté pour 2025, la réfection entière du toit de l'église est prévue dans les investissements, en complément d'autres intentions moins importantes, mais tout aussi essentielles, sur d'autres bâtiments.

Aujourd'hui, c'est un tableau qui réintègre l'église grâce aux travaux de Florence Meyerfeld, Sandra Abreu et Jérôme Ruiz, de l'atelier du Lauragais, pour la toile et de Mme Françoise Vorms, pour le cadre. Leurs compétences en matière de restauration d'œuvres d'art ont permis de restituer l'éclat du cadre, mais aussi la lisibilité de cette scène qui s'était nettement atténuée depuis l'installation du tableau, offert par Napoléon 3, en 1868.



**Tableau restauré**

Ces restaurations n'auraient pas pu se concrétiser sans les aides financières de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Occitanie), de l'UDAP (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine), de la Région Occitanie et du Conseil Départemental de l'Ariège, pour un montant de 75 % du montant hors taxes des travaux.

| PARTENAIRES                                                                     |      | SUBVENTIONS      |
|---------------------------------------------------------------------------------|------|------------------|
| DRAC OCCITANIE                                                                  | 25 % | 2.623,50         |
| CONSEIL REGIONAL OCCITANIE                                                      | 20 % | 2.098,80         |
| CONSEIL DEPARTEMENTAL ARIEGE                                                    | 30 % | 3.148,20         |
| FONDS PROPRES MAIRIE (avant dons Fondation du Patrimoine)                       | 25 % | 2.623,50         |
| <b>TOTAL</b>                                                                    |      | <b>10.494,00</b> |
| <b>FONDATION DU PATRIMOINE DONATEURS :<br/>(2.360,00 euros, au 31 mai 2025)</b> |      |                  |

Nous avons également pu finaliser un dossier avec la Fondation du Patrimoine, pour un appel aux dons des particuliers et mécènes. La part d'autofinancement de la mairie pour cette restauration a été largement soutenue par la générosité des différents donateurs, parfois éloignés du village.

La municipalité remercie ces généreux donateurs pour leur contribution à la préservation de ce patrimoine.

ASSOCIATION LEZAT INITIATIVES :

**en concert**

# La Babouche Rouge



Ne pas jeter sur la voie publique

Le samedi 30 août 2025  
à 20H30

**ENTRÉE AU CHAPEAU**

**Buvette sur place**

## LEZAT SUR LEZE

Salle des Fêtes

Imprimé par nos soins

Lézat Initiatives  
PARTAGE DES SAVOIRS  
À DES SAVOIR-FAIRE

Association organisatrice : LEZAT INITIATIVES – lezatinitiatives@gmail.com

*La Babouche Rouge* est une invitation au voyage ... elle traîne ses basques depuis 10 ans maintenant de la Gascogne au Béarnistan en passant par la vallée des ours, des Landes sauvages ou la Gersegovie.

Sur des musiques en patchwork et des textes sérieux ou désopilants, comme les cinq orteils d'un pied enfilant une savate aux effluves tendrement acoustiques, vous serez portés par les cordes, soufflés par les vents et ballotés par les percussions.



## ASSOCIATION TWIRLING BATONS



Première finale du championnat de France en national 2 depuis la création du club et Yannick Duz athlète du TCL remporte la médaille d'argent au championnat de France.



## ASSOCIATION LES CHATS LIBRES DE LA LEZE

### **BILAN DE LA CAMPAGNE DE STÉRILISATION 2025**



Notre commune a été la seule commune ariégeoise à bénéficier d'une subvention de l'Etat pour la stérilisation des chats errants. Ceci nous a permis de lancer une campagne de grande ampleur comparée à celle de l'année passée.

Voici l'état des lieux ; ceci ne constitue pas un bilan définitif puisque la campagne est encore en cours au moment de la rédaction de cet article ; néanmoins, il s'agit d'un **point de situation très avancé au 23 juin**, démontrant l'efficacité de la campagne et des bénévoles qui y ont participé et qui y participent encore.

Début de campagne : fin janvier 2025 Fin de cette campagne : 15 septembre 2025

**QUARTIERS CIBLÉS** : Certains quartiers ont été prioritaires comme Ferrus et Monicart, Carrefour/Ancienne Usine, Avenue et Faubourg du Moulin, Route de Castagnac mais les trappages ont été étendus à d'autres quartiers où des signalements nous ont été faits.

#### **BILAN DES TRAPPAGES**

**88 chats trappés** et amenés gracieusement par nos bénévoles chez nos vétérinaires partenaires que nous remercions, à Montesquieu-Volvestre et à Pamiers.

Ces chiffres ne concernent que notre commune de Lézat, sachant que nous avons également été sollicitées sur d'autres communes voisines. Au total, c'est **138 chats** qui ont été pris en charge par notre association sur cette période de quelques mois.

#### **BILAN SANITAIRE POUR LÉZAT**

- Stérilisations : 87 (32 mâles + 55 femelles dont 7 gestantes)
- Soins : 4
- Décès : 3
- Chats Adoptés : 7
- Chatons mis en familles d'accueil : 6
- **A NOTER**, car c'est vraiment exceptionnel et nous tenons vraiment à remercier cette famille lézatoise, une des chattes errantes stérilisées et ses 4 bébés ont été adoptés ensemble !!!

#### **RAPPELS**

Malheureusement, nous ne le répèterons jamais assez :

***FAITES STÉRILISER VOS ANIMAUX,***

Comme toutes les associations, nous sommes sollicitées tous les jours pour prendre en charge des chatons, petites misères de la rue ! Mais nous n'avons pas de baguettes magiques ! Et c'est un crève-cœur de devoir refuser une prise en charge car nous n'avons pas les capacités d'accueil.

Et surtout, ne vous cachez pas derrière de faux prétextes !

La stérilisation est bonne pour la santé de vos animaux, elle permet de diminuer les marquages urinaires, les vagabondages et les bagarres, et si vous avez de faibles revenus, **des solutions existent pour les faire stériliser et identifier gratuitement ou à tarifs très réduits** en fonction de vos revenus. **N'hésitez pas à nous contacter** et nous vous indiquerons les démarches à suivre.

Nous rappelons également que l'identification d'un animal de compagnie est obligatoire.

Enfin, **MERCI A VOUS de nous signaler toute présence de chats errants à proximité de votre domicile**, et ce, afin d'endiguer toute reprise de reproduction sauvage.

### SI VOUS SOUHAITEZ NOUS CONTACTER OU NOUS AIDER :

✉ ADRESSE POSTALE : Mairie – Place de l'Hôtel de Ville – 09210 LEZAT SUR LEZE

@ ADRESSE E-MAIL : [leschatslibresdelaleze@gmail.com](mailto:leschatslibresdelaleze@gmail.com)

f PAGE FACEBOOK : <https://www.facebook.com/profile.php?id=61557893512596>

👤 ADHERER à notre association :

<https://www.helloasso.com/associations/les-chats-libres-de-la-leze/adhesions/adhesion>

💰 DONNER, quel que soit le montant, tout don ou micro-don sera une aide précieuse pour nos actions envers les animaux : <https://www.helloasso.com/associations/les-chats-libres-de-la-leze/formulaires/1>

**Notre Association étant reconnue d'intérêt général, tous vos dons vous donneront droit à une réduction d'impôts de 66 %.**

🐈 ADOPTER CHEZ NOUS, de nombreux chatons et chats adultes sont à l'adoption.

👤 DEVENIR BÉNÉVOLE, pour nous aider sur les points de nourrissage, lors des collectes en supermarché ou pour amener les animaux chez nos vétérinaires.

👤 DEVENIR FAMILLE D'ACCUEIL, Il suffit d'avoir un peu de place, un peu de temps à leur consacrer et beaucoup d'amour à leur donner ❤️, juste le temps qu'il faut pour qu'ils soient adoptés. L'association fournit le nécessaire pour les accueillir et prendra en charge la nourriture et les frais vétérinaires.

Si vous ne souhaitez pas utiliser Internet, vous pouvez également nous demander les formulaires "papier" par courrier, mail ou auprès de nos bénévoles.

UN GRAND MERCI POUR EUX 🐾🐈





Le VINO SOCIAL CLUB de Lézat organise une manifestation festive le 13 juillet à l'Abattoir, route d'Escayre. Cette manifestation commencera à 16h et durera jusqu'au cœur de la nuit.

On pourra s'y restaurer, se désaltérer, danser, et assister ou participer à diverses animations. Les musiciennes du "Pikette Quartet" nous régaleront d'un concert sur le thème du vin, et Berni assurera l'animation tout au long de la manifestation avec des musiques pour tous les âges.

Des pré-inscriptions pourront être prises sur le marché les deux samedis précédant l'évènement, et chez divers commerçants.

Dans son rôle de promotion des vins de notre terroir, notre association présentera les vins de plusieurs viticulteurs locaux, avec dégustation et vente de bouteilles.

Le VINO SOCIAL CLUB continue d'organiser des animations autour de la vigne et du vin qui font partie de la tradition séculaire de notre village. Nous travaillons des vignes délaissées, et vinifions le raisin récolté dans un chai aménagé dans l'ancien abattoir mis à notre disposition par la municipalité. Nous organiserons encore cette année la fête du vin nouveau en novembre, qui se tiendra pour la première fois au Foyer Rural.

N'hésitez pas à nous contacter en venant nous voir à l'abattoir, ou en nous envoyant un message sur notre courriel [vinosocialclublezat@gmail.com](mailto:vinosocialclublezat@gmail.com)

Daniel Morozzo  
Le Président

VINO SOCIAL CLUB L'abattoir - Route d'Escayres - 09210 Lézat sur Lèze n° SIREN 914122981

## SOCIETE DE MUSIQUE DE LEZAT SUR LEZE

### **L'Harmonie batterie fanfare de LEZAT**

Forte de ses 166 ans d'existence, cette dame est toujours la vitrine musicale de notre village.

Afin de revitaliser la musique Lézatoise, il a été mis en place un projet de stage fanfare class sur 1 jour et demi avec les musiciens Lézatois bien sûr, mais aussi des départements voisins, musiciens de tous niveaux et d'horizons différents ; ce stage s'est déroulé fin mars et a réuni 50 musiciens et s'est clôturé par un concert . La chorale Leza'croche choeur dirigée par Manuela Monjousté a participé également à ce projet.

Durant ce stage Jean Philippe VIE, musicien et initiateur de nombreux groupes reconnus tel que Macadam Farmer, Rockbox, épaulé par Nicolas Coulon, Batteur attitré de Rockbox et féru de jazz , pour le pupitre des percussions ont dirigé ce stage ; un public conquis est venu nombreux écouter ce concert de fin de stage .

Dans le cadre des fêtes de St Antoine, l'harmonie dirigée par notre cheffe Audrey Fernet – Escaich au talent sans limite a donné un concert sous le magnifique kiosque de Lézat : un public fourni avait répondu à l'appel qui s'est pris au jeu en accompagnant par des applaudissements, et chanson, chacun des morceaux : un très beau moment de partage musical !

On n'oublie pas non plus La Batterie fanfare dirigée par Audrey Fernet – Escaich qui donne de l'éclat et de la solennité aux différentes commémorations...en interprétant des morceaux de musique essentiellement militaires.

Enfin la banda « Los Pagallous » dirigée par Manuela Monjousté est sur tous les fronts pour animer, repas, apéritifs, anniversaires, départ à la retraite..... vous pourrez la retrouver, à Mazeres, Calmont, Beauteville , Auterive , Marignac Laspeyres, Lautignac, Montpezat.....

Si vous souhaitez organiser une soirée ambiancée sous les airs du sud ouest n'hésitez à nous contacter .....et,

Si vous aussi vous êtes musiciens ou connaissez des musiciens dans votre entourage n'hésitez pas à leur parler de la musique à Lézat, nous les accueillerons avec grand plaisir ; les répétitions sont de septembre à Juin les mercredis et vendredis de 20h à 22h sous la direction d'Audrey Fernet – Escaich

Bel été à tous .....

Contact : Adrien THACKER (Président) Tél : 06 80 12 89 52 mail : [adrien.thacker@hotmail.fr](mailto:adrien.thacker@hotmail.fr)



## SOCIETE DE MUSIQUE

Banda « Los Pagallous »

Concert fanfare class



Concert Harmonie sous le kiosque

Musiciens fanfare class



## COLLECTIF COMETES INNOVATION



Cet été, notre collectif et ses ateliers *Repair café* + *Repair vélos* + *Assistance informatique* déménagent! **À partir de septembre 2025**, retrouvez-nous chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois dans notre **nouveau local** mis à disposition par la mairie, **à côté du château du Biac**.

Pour nous contacter par mail >> [collectif.cometes.innovation@gmail.com](mailto:collectif.cometes.innovation@gmail.com)

***Nous recherchons toujours des réparateurs bénévoles pour rejoindre notre équipe. Bidouilleurs expérimentés ou reines de la bricole, agissez localement, contactez-nous!***



## RECEPTION SOCIETE DE PETANQUE ET COQUELICOT LEZATOIS BASKET-BALL



**VENDREDI 27 JUIN**, les équipes de deux associations lézatoises ont été reçues à la mairie, à l'occasion des brillantes performances sportives de leurs équipes, durant la saison 2024/2025.

### **COQUELICOT LEZATOIS BASKET-BALL :**

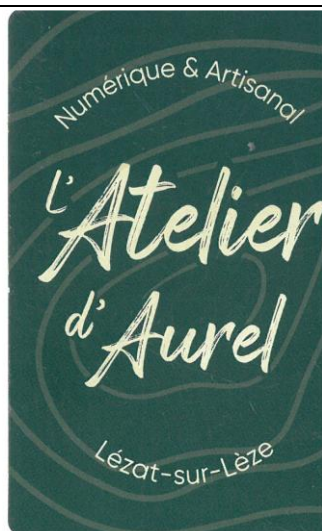
- L'équipe première séniors garçons 1, accède au niveau pré-national,
- L'équipe deux séniors garçons qui accède au niveau pré-régional,
- L'équipe des U18, vainqueurs de la très disputée « Coupe de la Garonne ».

### **LA BOULE LEZATOISE PETANQUE :**

- Equipe hommes, catégorie triplettes : champions d'Ariège en promotion,
- Equipe dames, catégorie triplettes : vice-championnes d'Ariège.

Nous reviendrons plus en détails sur leurs performances et celles des autres équipes, dans la prochaine édition du bulletin de la rentrée, essentiellement destinée aux associations.

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS ET ARTISANS



### Services :

- Design et conception
- Graphisme et panneaux
- Travail du bois
- Découpe et usinage numérique
- Prototypage (résine, bois, alu...)
- Découpe à la minute

### Horaires :

Sur rendez-vous uniquement  
\* Devis gratuit

### Contact :

06.68.72.74.31 - contact@atelierdaurel.fr

13 bis Faubourg du Moulin  
09210 - Lézat-sur-Lèze

**OCCITANIE PROPRIÉTÉS**  
L'IMMOBILIER AU CŒUR DE L'OCCITANIE  
1 Rue François Verdier 09210 Lézat sur Lèze  
**Anneke DE GIER**  
Gérante  
06 09 43 34 70 - 05 61 69 36 81  
info@midipyreneesproprietes.com

**Le Chaudron Gourmand**  
livraison de repas, traiteur  
"Textures Modifiées".... un savoir faire  
70 bis avenue de la république  
09210 Lézat-sur-Lèze

06 66 18 67 74  
09 60 45 41 72  
lechaudrongourmand9@gmail.com  
• Spécialiste en textures modifiées  
• Livraison de repas en toutes textures et tous régimes  
• Repas à emporter  
70 bis avenue de la République  
09210 Lézat sur Lèze

**L'PRIMEUR**  
Lézat-sur-Lèze  
**Fruits et légumes**  
**Fromages à la coupe**  
**Epicerie - Cave à vin**  
**05 61 87 48 13**  
18 avenue de Toulouse  
09210 Lézat sur Lèze  
du mardi au samedi  
de 9h 12h30 à 15h - 19h

**L'PRIMEUR**  
Lézat-sur-Lèze  
Réalisation de corbeille de fruit / Plateau de fromage  
devis gratuit

**La Station**  
06.49.15.99.87  
1 Rue François Verdier  
09210 Lézat sur Lèze  
lastation09@gmail.com

Sur place et à emporter

**Ouverture**

|          |         |           |
|----------|---------|-----------|
| Jeudi    | 11h-14h | 18h-21h30 |
| Vendredi | 11h-14h | 18h-22h   |
| Samedi   | 11h-14h | 18h-22h   |

Retrouvez-nous sur nos réseaux sociaux

Retrouvez notre Menu

Qu'ils soient récemment installés à Lézat ou bien présents depuis plusieurs années, n'hésitez pas à rendre visite aux commerçants et à contacter les artisans lézatois qui vous proposent leurs spécialités et leur savoir-faire, dans de nombreux domaines.